

Erell Bihan

Régisseuse générale



« Il ne faut pas avoir peur de se lancer ! »

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai démarré très tard, à 27 ans, complètement par hasard. Je suis salariée intermittente. J'ai fait un remplacement en tant que chargée de production sur un projet de spectacle de danse au Roundhouse à Londres. Je connaissais l'artiste principale grâce à un stage effectué aux Halles de Schaerbeek à Bruxelles.

Avant de faire de la direction technique et de la régie générale, j'ai fait beaucoup de métiers différents : j'ai commencé par décharger des camions, construire des scènes en extérieur sur des festivals en tant que road, nacelliste, scaff, climber. Des métiers rudes, très physiques !

Nous n'étions pas beaucoup de filles à gripper en hauteur à plus de 25 m en harnais pour monter de la ferraille et de la structure de scènes au Stade de France, à Bercy, au Zénith et toutes les grosses salles de concerts et pour les principaux festivals d'envergure en France et à l'étranger.

Puis j'ai appris à utiliser des consoles son et lumière en analogique et numérique.

J'ai fait autant de tournées que de productions parisiennes avec des petits et grands projets ou artistes. En parallèle, je faisais des régies générales de salles de concerts et de spectacles vivants. Comme j'avais mon permis et que j'avais fait de bonnes études de droit, on m'a fait confiance et j'ai pu évoluer vers de la direction technique et de la production de spectacles d'envergure.

Depuis décembre 2015, je suis notamment régisseuse générale chez Côté scène productions, dans le théâtre. En ce moment je travaille aussi pour l'ARCAL sur un spectacle pour enfants, ainsi que pour une société de production de tournées de musiques actuelles *Bleu Citron* sur des concerts dans les salles parisiennes.

J'ai énormément travaillé et je n'ai pas pris de vacances pendant presque 5 ans avant de pouvoir lever le pied !

Quelle(s) formation(s) initiale(s) avez-vous suivie(s) ?

Des études de droit. J'ai également fait une formation professionnelle en régie de production à LFI Issoudun.

Depuis, avez-vous suivi une formation spécialisée dans le spectacle vivant ?

J'ai passé plusieurs certifications : travaux sur échafaudages roulants, CACES Conduite de nacelle, premiers secours, habilitation électrique BR.

Envisagez-vous de suivre une(ou plusieurs) formation(s) prochainement ?

J'aimerais compléter ma formation concernant la sécurité. J'aimerais également me former aux nouveaux enjeux techniques et de productions de spectacles vivants.

Quelles sont les principales compétences nécessaires pour exercer votre emploi ?

Expérience et expertise technique, capacité à résoudre des problématiques complexes d'adaptation de budget aux contraintes techniques et de personnel, management d'équipe, connaissance et application des règles de sécurité, d'accueil et évacuation du public en cas d'imprévus de sécurité.

Diriez-vous que votre métier a beaucoup évolué depuis que vous l'exercez ?

Le métier a beaucoup évolué, d'un point de vue technique principalement et au niveau des normes de sécurité.

Le matériel a lui aussi beaucoup évolué : nouvelles consoles numériques, nouveaux projecteurs asservis, arrivé du mapping, techniques de dessin spécifiques, calcul de charges, mais aussi des lasers, les systèmes de diffusion avec des logiciels de traitement de l'acoustique et des boîtes beaucoup plus petites et plus faciles d'utilisation...

Les normes de sécurité n'ont pas cessé de se préciser et il faut constamment se mettre à la page pour savoir évaluer les risques, afin d'orienter les choix des équipements scéniques, pour savoir organiser et anticiper une évacuation du public en cas de nécessité. Avec les attentats, d'autres défis doivent être évalués et des nouvelles règles se mettent en place.

C'est un métier où il faut constamment se mettre à la page, nous encourent une responsabilité pénale s'il y avait un souci de sécurité et des blessés, nous pouvons être appelé à justifier nos actions devant la justice.

C'est un métier dangereux et où il faut constamment mesurer les risques humains, techniques et les budgets engagés.

Quels sont vos projets d'évolution professionnelle ?

Je suis enceinte, cela va sûrement changer ma vie professionnelle. J'aimerais beaucoup continuer à faire mon métier, mais je n'ai pas encore prévu les productions et je réfléchis à faire les choses correctement pour pouvoir me protéger et envisager toutes les options pour trouver le bon équilibre.

Je pense qu'il y a encore trop peu de femmes qui font, comme moi, de la direction technique, de la régie générale et de la tournée en même temps.

Peut-être que je vais me rapprocher du milieu plus institutionnel des théâtres subventionnés et autres institutions culturelles avec des horaires aménageables pour un temps pour pouvoir m'occuper un temps de mon enfant.

Quels conseils donneriez-vous aux personnes qui voudraient faire votre métier ?

De pas avoir peur de se lancer !

En se rapprochant de l'AFDAS, il est possible d'obtenir les prises en charges pour passer toutes les habilitations et CACES facilement, de se former pour pouvoir évoluer et apprendre de nouvelles tâches et compétences.

Il faut être très motivé et comprendre où l'on met les pieds afin de savoir si c'est un métier que l'on supportera ou non.

Il ne faut pas avoir peur de travailler la nuit, le weekend et d'être coupé d'une vie familiale pour un temps. Mais ne croyez pas que cela vous empêche d'avoir une vie personnelle ! Cela demande juste de l'organisation et de la volonté !

Quelques mots pour conclure sur la profession que vous exercez :

On a besoin de femmes, et de changer les habitudes et usages du métier.

L'application des normes de sécurité est à poursuivre dans le métier, pour rendre les salles et festivals encore plus sûres pour l'accueil du public mais aussi pour protéger et informer les techniciens des risques qu'ils encourent et qu'ils font encourir aux autres dans leurs tâches respectives.

Les intermittents sont très fragiles et sans protection face aux employeurs mauvais payeurs. On s'inquiète également pour notre retraite.

Pour les femmes enceintes, la protection sociale est très mauvaise, et mieux vaut avoir des économies pour s'en sortir !

Les banques sont souvent frileuses pour les prêts immobiliers demandés par les intermittents par exemple, or en tant que salariés nous avons des revenus, imposables, et devrions bénéficier des mêmes prestations.